

**De :** [Accès à l'information - Côte-Nord](#)  
**À :**  
**Objet :** RE: 200884518\_ // Pointe-Lebel : Demande d'accès à l'information - LOT 4 918 952 21  
**Date :** novembre 2024 11:10:00  
**Pièces jointes :** [200884518 Documents visés.pdf](#)  
[A- Art. 23 et 24 2020.pdf](#)  
[A- Art. 53 et 54 2020.pdf](#)  
[Avis de recours 2020.pdf](#)  
[image001.png](#)

---

V/Réf. :

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 14 novembre dernier, concernant le lot 4 918 952.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information**

**Bureau de la Côte-Nord / MJT**

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)



Sept-Îles, le 1<sup>er</sup> décembre 2009

**AUTORISATION**

Village de Pointe-Lebel  
365, rue Granier, case postale 160  
Pointe-Lebel (Québec) G0H 1N0

N/Réf. : 7314 09 01 9737004  
400664065

Objet : Installation d'un système de traitement d'eau potable temporaire au  
parc Murray

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de la demande d'autorisation datée du 23 novembre 2009, reçue le 25 novembre 2009 et complétée le 27 novembre 2009, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné, à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation d'une station de traitement d'eau potable temporaire au parc Murray pour un débit journalier maximal d'environ 16 m<sup>3</sup>/jour à l'UV et comprenant :

- une pompe doseuse de NaOH 10 % pour un pH de 7,5;
- un réservoir pressurisé de contact de traitement chimique d'environ 450 litres;
- une filtration grossière de type **art. 23-24** ;
- une filtration au charbon de type **art. 23-24** ;
- un adoucisseur de type **art. 23-24** pour l'élimination du fer;
- une filtration de 5 µm de type **art. 23-24**
- une filtration au charbon activé de type **art. 23-24**

## AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 7314 09 01 9737004  
400664065

Le 1<sup>er</sup> décembre 2009

- une nanofiltration par osmose inverse de type **art. 23-24** **art. 23-24** pour une turbidité inférieure à 0,1 UTM;
- un réservoir d'eau filtrée de distribution d'environ 170 litres;
- une désinfection à l'aide d'un stérilisateur **art. 23-24** éprouvé avec un débit d'environ 11,3 litres par minute, offrant une dose de 149 mJ/cm<sup>2</sup> à une transmittance entre 80 % et 94 % pour une désinfection de 99,99 % des virus et 99,9 % des parasites;
- un système automatique de lavage à l'eau filtrée des membranes de filtration.

Les travaux seront sur le territoire du Village de Pointe-Lebel, lot 32-5, rang 5 du canton de Manicouagan, MRC de Manicouagan, aux coordonnées géographiques N 49° 10' 09,35" et O 68° 19' 11,28 (UTM) NAD 83.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée du 23 novembre 2009 et signée par Yvan Lévesque, ing., concernant une demande d'autorisation pour l'installation d'un système de traitement d'eau potable temporaire au parc Murray et à laquelle étaient annexés :
  - le formulaire de demande d'autorisation pour réaliser un projet d'aqueduc et d'égout, daté du 26 octobre 2009 et signé par Yvan Lévesque, ing.;
  - le rapport de conception intitulé « Alimentation en eau temporaire, parc Murray, rapport de conception, N/D : 2823-1 », daté du 28 octobre 2009, signé et scellé par Yvan Lévesque, ing., contenant entre autres :
    - le schéma du système de traitement du fabricant;
    - les fiches techniques des différents équipements du système de traitement du fabricant;
    - la fiche technique éprouvée du système UV SPV 740 du MDDEP.
- Courriels de **art. 53-54** de **art. 23-24** au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datés du 27 novembre 2009 et donnant certaines précisions sur le projet.

AUTORISATION

- 3 -

N/Réf. : 7314 09 01 9737004  
400664065

Le 1<sup>er</sup> décembre 2009

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour la ministre,



AG/JCD/hj

Alain Gaudreault,  
Directeur régional de l'analyse et  
de l'expertise de la Côte-Nord

Date de l'inspection :	Année	Mois	Jour	Heure d'arrivée :	08h35
	2010	07	14	Heure de départ :	09h17

## 1. Identification

Secteur concerné :	<input type="checkbox"/> agricole	<input type="checkbox"/> hydrique	<input type="checkbox"/> industriel	<input checked="" type="checkbox"/> municipal
N/Référence : 7314-09-01-9737004	N/Intervention : 300554872			
Technicien/technicienne : Mireille Dumont	Accompagné de :			
Lieu inspecté : Alimentation en eau temporaire (système osmose) Parc Murray Municipalité de Pointe-Lebel MRC manitouagan	N/Lieu (SAGO): X2117353		Adresse postale (si différente) : Municipalité de Pointe-Lebel 365, rue Granier C.P. 160 Pointe-Lebel (Québec) G0H 1N0	
Lot(s) numéro(s) :	Cadastre :			
Coordonnées géographiques : « Garmin eTrex », UTM NAD 83 Métrique				
Zone : Coordonnées :				
Plaignant/plaignante :	Rencontre :		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Nom/Adresse :	Téléphone : ( )		S/O	
Personne(s) rencontrée(s) :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> S/O
Nom : Daniel Caron	Fonction : Inspecteur municipal Pointe-Lebel		Téléphone : (418) 589-8073	
Adresse :				
Pièces annexées :	<input checked="" type="checkbox"/> Photos (nombre = 8 <sup>1</sup> )			
	<input type="checkbox"/> Croquis			
	<input type="checkbox"/> Plan (no )			
	<input type="checkbox"/> Carte (no )			
Échantillons :	<input type="checkbox"/> Eau			
	<input type="checkbox"/> Air			
	<input type="checkbox"/> Sol			
	<input type="checkbox"/> Flore			
	<input type="checkbox"/> Faune			
	<input type="checkbox"/> Déchets			
Autres annexes :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui			
	<input type="checkbox"/> Non			
Préciser : Grille d'inspection Installation de production et de distribution d'eau potable. Résultats bactériologiques et fréquences d'échantillonnages requises (tiré de LCH) Schéma du fabricant : traitement de l'eau potable Programme de vérification fourni par l'analyste (points à vérifier)				

<sup>1</sup> J'ai pris 8 photos au cours de cette inspection. Elles sont toutes conservées dans un fichier sécurisé par un mot de passe personnel (M:\Rég-09\dummi02\7314-09-01-9737004\2010-07-14). Dans le cadre de la rédaction de ce rapport, j'ai utilisé 4 photos.

### But(s) :

- Vérifier la conformité de l'installation d'un système de traitement d'eau potable temporaire au Parc Murray.

## 2. Description de l'inspection

Le 14 juillet 2010 à 8h35, je suis au Parc Murray en compagnie de l'inspecteur municipal de Pointe-Lebel, M. Daniel Caron. Malgré la prise d'un rendez-vous avec lui auparavant, Monsieur Murray, propriétaire du parc, est absent à notre arrivée. Je débute l'inspection de conformité avec M. Caron :

- Un réservoir de grande capacité (art. 23-24 galons) a été ajouté afin d'assurer un approvisionnement suffisant à la station en période de pointe. Il est en amont du système de traitement ;
- La pompe doseuse (NaOH) est présente et est fonctionnelle ;
- le réservoir pressurisé de (art. 23-24) litres, pour le contact de traitement chimique, est présent ;
- les filtres autorisés sont présents et fonctionnels : filtration grossière de type (art. 23-24), filtration au charbon de type (art. 23-24) une filtration de 5µm de type (art. 23-24) une filtration au charbon activé de type (art. 23-24) ;
- l'adoucisseur de type (art. 23-24) pour l'élimination du fer est présent et fonctionnel ;

- le système par osmose inverse (nano filtration de type art. 23-24 est présent et fonctionnel ;
- le stérilisateur art 23-24 est présent et fonctionnel ;
- le réservoir d'eau filtrée de distribution d'une capacité de 170 litres est présent dans la distributrice ;

Je demande à Monsieur Caron si la municipalité tient un registre d'opération pour cette station : il me dit qu'ils effectuent les prélèvements de l'eau distribué et vérifient tous les jours (5 jours/semaine : du lundi au vendredi) le fonctionnement des appareils et que leur engagement s'arrête là. Il me dit que les résultats sont beaux jusqu'à présent. Je lui demande si les gens du parc utilisent cette eau : il me dit que, jusqu'à présent, une trentaine de litres ont été utilisés seulement. Je lui demande si la municipalité accepterait d'afficher les résultats d'analyse sur la porte de la station afin d'inciter les gens à l'utiliser l'eau : il croit que c'est une bonne idée et fera le nécessaire.

Je demande à M. Caron si il a reçu du fabricant le manuel d'exploitation (guide d'utilisation) : il me dit que non. Même réponse pour le rapport de conformité des travaux. Je lui demande qu'est-ce qu'il font en cas de défaillance du système. Il me dit que ce n'est pas encore arrivé mais que si la situation se présente, il contactera le fabricant à ce sujet (guide d'utilisation). Je lui demande de nous en faire parvenir une copie le cas échéant.

À 9h17, l'inspection est terminée et nous quittons les lieux.

Le 20 juillet 2010, je demande à l'analyste au dossier (M. Jean-Claude Dorvil) si le rapport de conformité lui a été acheminé : il me dit que ce rapport n'est pas nécessaire étant donné que c'est un système « clé-en-main » qui a déjà fait ses preuves auparavant. Je lui pose la même question concernant le manuel d'opération (guide d'utilisation) : il ne l'a pas reçu non plus.

### 3. Conclusion

Le système autorisé est en place et la municipalité de Pointe-Lebel s'acquitte de ses obligations (échantillonnage et maintenance du système). Un réservoir d'environ 500 gallons a été installé afin d'assurer une réserve d'eau minimale au système (eau brute, avant traitement). Les résidents du Parc Murray n'utilisent presque pas le nouveau système. La municipalité est d'accord pour afficher les résultats d'analyse bactériologiques sur la porte de la station pour inciter les gens à l'utiliser.

### 4. Recommandations

Fermer l'intervention sans autre suivi.

### 5. Vérification

Rédigé par : Mireille Dumont

  
Signature

Date : 20-07-2010

Approuvé par : Brigitte Sirois

  
Signature

Date : 21-07-2010

Commentaires du vérificateur :

D'accord



Photo numéro: 006

Date : 2010/07/14

Petit réservoir pressurisé d'eau traité d'une capacité de 170 litres.



Photo numéro: 008

Date : 2010/07/14

Station osmose inverse située en bout de réseau du parc Murray.



Photo numéro: 001 et 002  
(montage photo réalisé à l'aide du logiciel Panorama Maker 3)

Date : 2010/07/14

Éléments de filtration et désinfection contenu dans la distributrice d'eau libre service.

Photographe : Mireille Dumont

Description de l'appareil photo (marque, modèle) :Olympus FE-370, zoom optique 5X, 8.0 Méga Pixels

Je, Mireille Dumont, déclare que les fichiers électroniques des photos numériques sont conservés dans un répertoire protégé par un mot de passe personnel et que j'en assure la chaîne de possession.

Signature : 

*Photographe : Mireille Dumont*

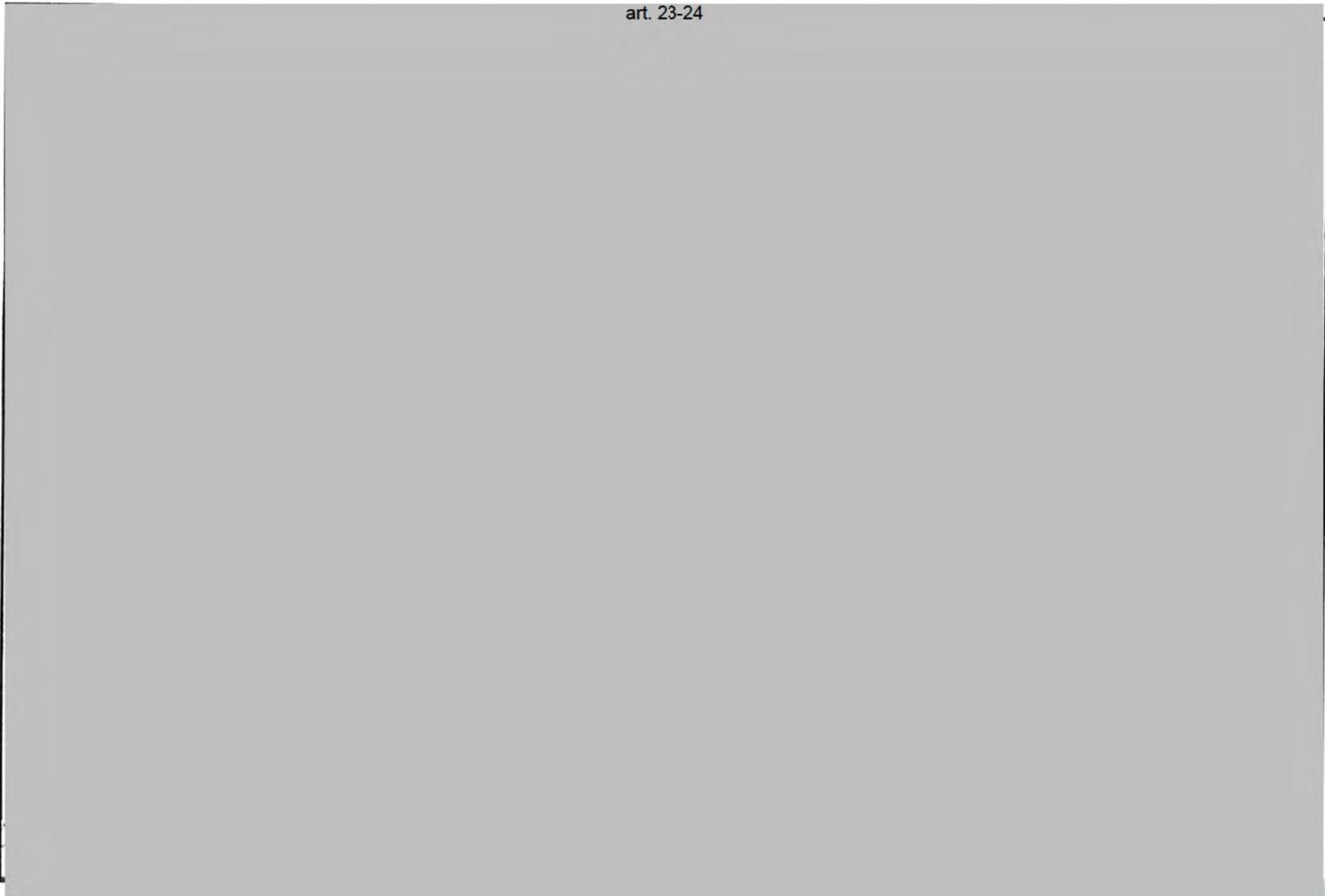
*Description de l'appareil photo (marque, modèle) : Olympus FE-370, zoom optique 5X, 8.0 Méga Pixels*

*Je, Mireille Dumont, déclare que les fichiers électroniques des photos numériques sont conservés dans un répertoire protégé par un mot de passe personnel et que j'en assure la chaîne de possession.*

*Signature : .....*



art. 23-24



EPCO 340 TRAITER UN RESEAU D'AQUEDUC

10-07-20 PAGE 01 DE 04  
US ENVKD47 LCHA0340

RESEAU: 51826790 - 57 - 51                   EXPLOITANT: 51826790   REGION RESP: 9CN  
NO REFERENCE: 7314 - 09 - 01 - 9737004 NO MEF LIEU: X2117353 AUTRE REGION:  
NOM DU RESEAU: OSMOSE INVERSE PARC MURRAY  
STATUT: A ( A=ACTIF, I=INACTIF, E=EN ETUDE )   DATE DE STATUT: 10 01 14  
POPULATION TOTALE DESSERVIE: 0000000           TYPE DE CLIENTELE: S  
NOMBRE PRELEV. POUR CONFORMITE BACTR. SUR RESEAU: 00 A L'APPROVISIONNEMENT: 00

## -----INTERVALLES D'ECHANTILLONNAGES-----

ECHANTILLONNAGE REQUIS:	NB	FREQ	NO INTERV	DATE DE DEBUT
BACTERIOLOGIQUE	0		010	10 01 14
BACTERIOLOGIQUE EAU BRUTE	0		010	10 01 14
VIROLOGIQUE EAU BRUTE	0		010	10 01 14
PHYSICO-CHIMIQUE INORGANIQUE	0		010	10 01 14
PHYSICO-CHIMIQUE TURBIDITE	0		010	10 01 14
PHYSICO-CHIMIQUE NITRATES/NITRITES	0		010	10 01 14
PHYSICO-CHIMIQUE BROMATES	0		010	10 01 14
PHYSICO-CHIMIQUE CHLORAMINES	0		010	10 01 14
PHYSICO-CHIMIQUE ORGANIQUE	0		010	10 01 14
PHYSICO-CHIMIQUE TRIHALOMETHANES	0		010	10 01 14

TX SUIV. EPCO 340 PARM. 51826790 57 51 10-07-20





**PROGRAMME DE VÉRIFICATION  
 ACCOMPAGNANT L'AUTORISATION**

Date :	Le 27 novembre 2009
Requérant :	Village de Pointe-Lebel
Consultant :	Yvan Lévesque, ing.
Objet :	Installation d'un système de traitement d'eau potable temporaire au parc Murray
N/Réf. : N/Intervention :	7314-09-01-9737004
Chargé de projet :	Jean-Claude Dorvil

Avant de procéder à la première inspection, le technicien devra s'assurer auprès du chargé de projet que le manuel d'exploitation a été transmis.

PHASE DE CONSTRUCTION :

Aucune inspection

PHASE D'EXPLOITATION :

Prévoir une inspection lorsque les travaux de mise aux normes auront été complétés et que les équipements seront fonctionnels depuis quelques mois. Procéder à la vérification des points suivants :

**Station d'alimentation et de distribution**

Point à vérifier	Voir Schéma dans le rapport de conception	Présent		Remarque
		Oui	Non	
Débitmètre de l'eau brute		✓		
Débitmètre de l'eau traitée		✓		
Turbidimètre			✓	<i>prise manuellement (abo)</i>
Sonde de température			✓	
Filtres au charbon, filtre de 5 µm, filtre d'osmose inverse, adoucisseur		✓		
réservoir d'eau filtrée		✓		
Masque à gaz			✓	<i>N/A</i>
Panneau de commande ( pompe)			✓	
Prises d'échantillonnage d'eau traitée		✓		
2 Réservoirs dont un pressurisé	<i>celui dans la distribution peut être 450</i>	✓		Le volume des réservoirs <i>500</i> gallons
1 Réacteurs UV SPV740 (sondes de mesures d'intensité et de transmittance)		✓		

Point à vérifier	Voir Schéma dans le rapport de conception	Présent		Remarque
		Oui	Non	
Panneau du système UV avec alarme		✓		Lumière verte/lumière rouge (panne, faible intensité)
Électrovanne sur UV		✓		Arrêt du débit d'eau lors de panne de lampe UV
Entreposage de soude caustique		✓		Le débit de la pompe doseuse ?
Capacité maximale du système		✓		m3/jour Socac/mois
Équipement de laboratoire		✓	✓	portatif

Divers	Voir Section 7 du document «Spécification technique»	Présent		Remarque
		Oui	Non	
Opération/ Registre :			✓	Opérateur certifié ? non obligatoire <i>oui</i>
Engagements du Village de Pointe-Lebel :				
- Guide d'utilisation ou manuel d'exploitation			✓	Préparé et transmis au MDDEP 2 mois après la mise en service
* Rapport attestant la conformité des travaux	<i>vérifier avec Jean-Claude Dorvil</i>		✓	Une fois les travaux complétés
Programme de suivi du système UV			✓	Selon la fiche technique du fournisseur jointe au dossier.

\* Selon Jean-Claude, ça n'est pas nécessaire puisque c'est un système "clé-en-main" éprouvé ...

**Commentaires du technicien :**

\* La municipalité fait actuellement  
l'échantillonnage et passe  
que tout fonctionne (5 rs/sem)  
pas vraiment de registre.

\* La station est au bout de réseau

Préparé par JCD/hj

**GRILLE D'INSPECTION**  
Installation de production et de distribution d'eau potable

**IDENTIFICATION**

Inspecteur :	<u>Mirzelle DUMONT</u>		
Accompagné de :	<u>Daniel Caron insp. municipal</u>		
Heure d'arrivée :	<u>8h35</u>	Heure de départ :	<u>9h17</u>
Lieu d'intervention SAGO :	<u>X21173536 (système de traitement d'urgence)</u>		
Intervenant SAGO :	<u>13435870 (Municipalité Pte-Lebel)</u>		
Intervention SAGO :	<u>300554872</u>	Document SAGO :	
Numéro du poste :	<u>N/A</u>	Numéro du réseau :	<u><del>878</del> 51826790-57-51</u>
Date d'émission d'actes statutaires : (indiquer la plus récente pour le poste)	<u>NOUVEAU C.A. : 1<sup>er</sup> décembre 2009</u>		

Adresse du lieu inspecté	Nom et coordonnées du propriétaire (incluant l'adresse postale si différente)
<u>PARC MURRAY</u>	<u>MUNICIPALITÉ DE PTE-LEBEL</u>
<u>MUN. PTE-LEBEL</u>	<u>365, RUE GRANIER, C.P. 160</u>
<u>MRC MANICOUAGAN</u>	<u>POINTE-LEBEL (QUE.)</u>
	<u>GOH INO</u>

Pièces annexées au rapport (cocher les éléments applicables)				
Photo(s)	Croquis	Plan	Carte	Autre
<input checked="" type="checkbox"/> Nombre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Précisions :				

**INTERVENTION**

Type d'intervention	Éléments inspectés
<input type="checkbox"/> <i>Plainte</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Poste d'eau potable, composantes et traitement (section 1)
<input type="checkbox"/> <i>Inspection</i>	<input type="checkbox"/> Système de distribution d'eau potable (section 2)
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Inspection de conformité</i>	<input type="checkbox"/> Système de distribution d'eau non potable, PENP (section 3)
<input type="checkbox"/> <i>Inspection pour suivi d'infraction</i>	<input type="checkbox"/> Autre Préciser : <u>système d'urgence</u>

Personnes(s) rencontrée(s)	
<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Exploitant
<input type="checkbox"/> Responsable administratif	<input type="checkbox"/> Opérateur
<input type="checkbox"/> Préleveur	<input type="checkbox"/> Autre
Nom / Fonction	Téléphone
<u>Daniel Caron, inspecteur municipal</u> art. 53-54	<u>418-589-8073 ext. 4</u> art. 53-54

Plaignant rencontré ?  Oui  Non  N/A

Échantillons prélevés	
<input type="checkbox"/> Eau	Préciser : <u>mesure chlore eau brute chateaugay Murray</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	<u>Résiduel: 0,7 total: 0,5 mg/L</u>

**Section 1  
 POSTE D'EAU POTABLE (COMPOSANTE ET TRAITEMENT)**

**Type d'approvisionnement**

Approvisionnement en eau souterraine  
 Approvisionnement en eau de surface  
 Approvisionnement en eau souterraine sous influence directe d'eau de surface

**Types de captages ou de source d'approvisionnement :**

<input checked="" type="checkbox"/> Rivière <u>Ruisseau</u>	<input type="checkbox"/> Autre (surface)	<input type="checkbox"/> Puits de surface	<input checked="" type="checkbox"/> Source à drains horizontaux
<input type="checkbox"/> Lac	<input type="checkbox"/> Puits tubulaire	<input type="checkbox"/> Puits rayonnant	
<input type="checkbox"/> Fleuve	<input type="checkbox"/> Puit à pointe filtrante	<input type="checkbox"/> Source à bassin unique	<input type="checkbox"/> Autre (souterraine)

**Autres détails sur les captages et sources :**  
 (Vous pouvez indiquer le nom du captage donné par le responsable, les coordonnées GPS, etc.)

combinaison de plusieurs sources.

**Traitement(s) en place**

Sans désinfection  
 Avec désinfection

**Désinfectant(s) utilisé(s):**

<input checked="" type="checkbox"/> Chlore	<input type="checkbox"/> Ozone	<input type="checkbox"/> Bioxyde de chlore
<input checked="" type="checkbox"/> UV	<input type="checkbox"/> Chloramines	

**Autres traitements**  Oxydation  Filtration  Autre Préciser: osmose inverse

Mise en service avant juin 2001 ?  Oui  Non

Article RQEP	Point à vérifier	Conformité			Commentaire
		O	N	N/A	
<b>Opérateur</b>					
44	Toutes les personnes réalisant le suivi du fonctionnement de l'installation possèdent un diplôme, certificat ou attestation reconnu.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>3 opérateurs certifiés à Pte-Label.</u>
<b>Captage d'eau souterraine</b>					
5 6	<b>Absence de vices apparents</b> de construction du captage, incluant un problème de drainage ou un manque d'étanchéité.  <i>Un ouvrage d'eau souterraine non étanche rend l'eau sous influence directe d'eau de surface et l'installation devient visée par les exigences de traitement de l'article 5.</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Relié au réseau de m. mureaux. le syst. est en bout de réseau.</u>
<b>Installation appliquant une désinfection</b>					
8	La concentration de chlore résiduel doit être en tout temps d'au moins <b>0,3 mg/l</b> à la sortie de l'installation (ou du réservoir si applicable). <sup>1</sup>  <i>Une mesure peut être réalisée sur place et les mesures inscrites au registre devraient être vérifiées.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>mesure au registre disponible.</u>
9	Un équipement de désinfection d'appoint doit être en place.  <i>Doit inclure un 2e équipement de désinfection (ex. pompe doseuse), des liens avec les contrôles et un équipement électrique d'appoint (génératrice).</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
22*	Un dispositif de <b>mesure en continu</b> du chlore résiduel libre doit être en place à la sortie du traitement.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<sup>1</sup> Si la désinfection requise s'effectue à l'aide de chloramines, la concentration résiduelle à la sortie doit être équivalente à celle qui serait obtenue avec la chloration.

Article RQEP	Point à vérifier	Conformité			Commentaire
		O	N	N/A	
22 *	Pour une station approvisionnée en eau de surface, un dispositif de <b>mesure en continu de la turbidité</b> doit être en place à la sortie de chaque filtre ou, en l'absence de filtre, à la sortie de l'installation.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
32	Les dispositifs de mesure en continu du chlore, turbidité, température et pH doivent utiliser une <b>méthode reconnue</b> par <i>Standard Methods</i> .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
22	Un <b>système d'alarme</b> permettant d'avertir d'une panne, défectuosité, taux de chlore résiduel trop bas, diminution de l'efficacité des UV (selon le cas) doit être en place. <i>Demandez une description de son fonctionnement et où l'alarme est communiquée.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
22	Un <b>registre sur support papier</b> doit être gardé à la disposition du MDDEP.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>voir registre papier chlore seulement</i>
22 *	Le registre doit inclure, pour chaque période de <b>4 heures</b> , la plus faible teneur en chlore résiduel libre, la mesure du volume d'eau et du débit dans la réserve correspondant et, si applicable, la mesure de la turbidité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
22 *	<i>(Si du chlore est utilisé)</i> Le registre doit inclure, pour <b>chaque jour</b> , la température et le pH.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
22	Le registre doit comporter le <b>nom</b> des personnes ayant effectué les mesures et la <b>signature du responsable</b> . Si un <b>logiciel de calcul en continu</b> est utilisé, un registre sur support papier doit présenter les degrés d'enlèvement atteints et la signature du responsable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
35.1	S'il y a présence au <b>registre de résultats non-conformes</b> , le MDDEP et la DSP doivent en avoir été avisés. <i>Noter les dépassements apparaissant au registre afin de vérifier si le MDDEP a été contacté. (mesures non-conformes : chlore résiduel inférieur à 0,3 mg/l ou turbidité supérieure au maximum applicable de l'annexe 1 du RQEP).</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>* Exigences réduites de suivi en continu pour une station desservant 500 personnes et moins ou uniquement des établissements touristiques, des établissements de santé et services sociaux ou de détention :</b>					
22.1	Les <b>mesures inscrites au registre</b> doivent minimalement avoir été prises de façon quotidienne au moins <b>5 jours</b> par semaine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>chlore seulement</i>
22.1	Un <b>système d'alarme</b> doit minimalement avertir d'une panne ou d'une défectuosité du système de désinfection. <i>Demandez une description de son fonctionnement et où l'alarme est communiquée.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Prélèvements</b>					
30	Le responsable doit conserver durant au moins deux ans une <b>copie de chaque formulaire de demande d'analyse</b> transmis au laboratoire accrédité et doit les garder à la disposition du MDDEP.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
30	Les formulaires de demande d'analyse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Article RQEP	Point à vérifier	Conformité			Commentaire
		O	N	N/A	
	doivent comporter la <b>signature du préleveur ou de la personne qui fait prélever</b> qui atteste du respect du document <i>Modes de prélèvement</i> .	<input checked="" type="checkbox"/>			
6	( <input type="checkbox"/> Eau souterraine oxydée, ou désinfectée sans atteindre un enlèvement de 99,99% des virus) Le responsable doit prélever mensuellement un échantillon d'eau brute pour l'analyse des bactéries <i>E. coli</i> . *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	systeme en bout de réseau de M. Murray
13	( <input type="checkbox"/> Eau souterraine non désinfectée, indice de vulnérabilité DRASTIC calculé et supérieur à 100 et sources de contamination fécale dans l'aire de protection bactériologique) Le responsable doit prélever mensuellement un échantillon d'eau brute pour l'analyse des bactéries <i>E. coli</i> et entérocoques.*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
13	( <input type="checkbox"/> Eau souterraine non désinfectée, indice de vulnérabilité DRASTIC calculé et supérieur à 100 et source de contamination fécale humaine dans l'aire de protection virologique) Le responsable doit prélever mensuellement un échantillon d'eau brute pour l'analyse des coliphages F-spécifiques.*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
53.0.1	( <input type="checkbox"/> Station approvisionnée en eau de surface sans les équipements de traitement requis) Le responsable doit prélever chaque semaine <sup>2</sup> un échantillon d'eau brute pour l'analyse des bactéries <i>E. coli</i> .*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

\*Demandez que l'on vous identifie le lieu du prélèvement et vérifiez sa représentativité.

Autres vérifications - captage		Oui	Non	Commentaire
Sources de contamination présentes dans le pourtour immédiat du captage (entreposage de produits chimiques, de carburant, de déchets, activités agricoles, équipements d'eaux usées)?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	en bout de réseau de M. Murray voir cette inspection
Avez-vous remarqué une modification récente n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Captage d'eau souterraine : présence d'une clôture ? (exigence du Règlement sur le captage des eaux souterraines)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	idem?
Présence d'un captage d'eau souterraine abandonné et non dissocié du système ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	N/A
Autres vérifications - traitement		Oui	Non	Commentaire
Corrosion apparente, fuites ou ouvertures dans les équipements de traitement?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sources de contamination présentes dans le bâtiment, sur les bassins de traitement ou les réservoirs internes?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	entreposage du NaOH dans un lieu distinct & barré.
Avez-vous remarqué une modification récente n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	un réservoir 1 500 gallons pour stocker de l'eau "brute"
Plan d'urgence disponible ? (pour panne, bris, manque d'eau, etc.)		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	alarme UV.

<sup>2</sup> Chaque mois pour une installation non municipale.

### CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

**Notes :**

---

---

---

---

**Conclusion :**

Voir rapport d'inspection

---

---

---

**Recommandations :**

Voir rapport d'inspection

---

---

---

### VÉRIFICATION

**Vérification :**

Rédigé par :

Leirelle Dugas / / 20-07-2010

Vérifié par :

Voigt/S / / 21-07-2010

**Commentaires du vérificateur :**

Voir rapport d'inspection

---

---

---

---

---

**1 Identification**

Date de l'inspection : 2014-03-25    Heure d'arrivée : 13 h 37    Heure de départ : 15 h 00  
Inspecteur : Joël Corriveau    Accompagné de : Omar Ben Ndiaye

N° intervention : 300879803    Type d'intervention : Inspection  
N° gestion documentaire : 7314-09-01-9737004    N° du rapport d'inspection : 401129791  
N° demande : 200170425    Type de demande : Projet / programme  
But de l'inspection : À la demande de la direction régionale, effectuer une inspection au parc Murray accompagné de la DRAE pour vérifier la gestion de la municipalité de Pointe-Lebel dans la problématique de la station d'épuration nano du parc Murray

**Lieu inspecté**  
Nom du lieu : Système de distribution d'eau potable Parc Murray  
Nom usuel du lieu : 518267900751  
N° du lieu : X0011096    Type de lieu : distribution d'eau potable  
Localisation du lieu inspecté :  
Adresse du lieu : 1, Parc Murray  
Pointe Lebel G0H 1N0  
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :

**Intervenant du lieu**

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Village de Pointe-Lebel		382, rue Granier Pointe-Lebel (Québec) G0H 1N0	13435870

**Conditions météo**  
ensoleillé

**Personnes rencontrées**     SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Dominic Gauthier	Inspecteur municipal	
Nancy Briand	Citoyenne	

**Mode d'identification**

But expliqué :     oui     non     s. o.  
Mode d'identification :     verbale     preuve de statut  
But expliqué à/identification faite auprès de : Dominic Gauthier

**Plainte**     SO

**Photos numériques**

Nombre de photos prises sur le terrain : 0    Nombre de photos annexées au rapport : 0

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Joël Corriveau avec un appareil photo de type Fujifilm Finepix XP15. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

**Grilles d'inspection annexées**     SO

Numéro	Titre

Autres pièces annexées au rapport <input type="checkbox"/> SO		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1	Demande et certificats d'analyse

Échantillons <input type="checkbox"/> SO			
Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input checked="" type="checkbox"/> eau	en-s	1	3
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input checked="" type="checkbox"/> s. o.	<input type="checkbox"/> s. o.

**2 Mise en contexte (facultatif)**  SO

Suite à un arrêt de la station d'épuration nano du parc Murray, la direction régionale m'a fait la demande d'aller faire une inspection sur le terrain avec la DRAE afin d'aller vérifier que la municipalité de Pointe-Lebel fait tout ce qu'il faut pour régler la situation. Il est convenu avec la DRAE qu'une investigation du réseau d'eau potable doit être faite pour découvrir un éventuel bris de conduite qui pourrait avoir créé une pression trop grande pour le système de traitement nano et provoquer son arrêt. Également, un échantillon sera pris au puits de surface du parc pour vérifier la dureté, les solides en suspension et l'alcalinité de l'eau avant traitement. Avant de partir, je téléphone à l'inspecteur municipal de Pointe-Lebel, Dominic Gauthier, afin de le rencontrer au parc Murray et de faire des vérifications avec lui.

**3 Description de l'inspection**

J'arrive sur le site à 13h37. Je rencontre Dominic Gauthier et je lui explique le but de ma visite.

M. Gauthier me dit qu'il a déjà investigué le réseau avec la citoyenne art. 53-54 et qu'ils pensent avoir trouvé le problème :

L'eau traitée par la station nano (potable) se déverserait directement dans les égouts à cause d'un bris de conduite situé entre le 40 et 41 Dipéré. Il me montre le trou d'homme situé entre les deux adresses et je vois un débit d'eau relativement important dans la conduite des égouts. Selon M. Gauthier, ce bris de conduite créerait une pression trop élevée à la station nano et causerait son arrêt. M. Ndiaye de la DRAE convient que la situation est fort probable. M. Gauthier mentionne que des arrangements ont été pris avec le propriétaire du parc de maisons mobile, M. Murray, pour faire faire les travaux de réparation de la conduite dans les prochaines semaines; la municipalité de Pointe-Lebel fera faire les travaux aux frais du propriétaire. En attendant, M. Gauthier me dit que les citoyens pourront aller s'approvisionner en eau à l'ancienne station nano qui est encore fonctionnelle.

Je me rends ensuite à la nouvelle station nano avec M. Gauthier et M. Ndiaye. M. Ndiaye y inspecte les registres de résultats d'analyse de l'eau potable et mentionne que la turbidité est un peu haute pour certaines entrées. M. Ndiaye mentionne que ces résultats sont hors norme et il rappelle à l'inspecteur municipal que les résultats hors normes doivent être référés à Éric Desrosiers, inspecteur du MDDEFP au bureau de Sept-Îles.

Par la suite, M. Gauthier explique que les membranes utilisées dans les unités de la station sont conçues pour de l'eau souterraine et non de l'eau de surface, comme l'autorisation délivrée par le Ministère le stipule. La municipalité de Pointe-Lebel a entrepris des démarches à ce niveau avec l'entreprise responsable de la conception de la station, H<sub>2</sub>O Solution, mais aucune explication n'a été fournie à ce jour par l'entreprise. M. Ndiaye dit qu'il fera des vérifications auprès de l'entreprise.

Je me rends ensuite au puits de surface du parc pour prendre un échantillon. Je remplis 3 contenants que je place dans une glacière à environ 4°C.

**3 Description de l'inspection**

Je quitte le site à 15h00.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**
 SO

Je reçois les certificats d'analyse de l'échantillon du puits de surface le 4 avril. Je les transmets à Omar Ben Ndiaye afin qu'il en prenne connaissance.

**5 Conclusion**

La municipalité a pris en charge le problème d'eau potable au parc Murray et entreprendra les travaux pour réparer la conduite endommagée. Les citoyens peuvent s'approvisionner en eau à l'ancienne station nano.

**Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés**
 SO
**6 Recommandations**

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Joël Corriveau

Date de rédaction : 2014-05-01

Signature :

*Joël Corriveau*

**7 Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Stéphanie Tremblay-Boudreault

Fonction : Chef d'équipe

Signature :

*Stéphanie Tremblay-Boudreault*

Date : 2014/05/13

Commentaires :

*D'accord.*

DEMANDE D'ANALYSE

MOCEP  
Coméau  
Reçu le

04 AVR. 2014

ANNEXE 1

Date de réception

N° dossier

2014-03-26 L028171

En tout temps, vous pouvez consulter la barre d'état ou appuyer sur la touche F1 pour de l'aide.

Feuille n°: 1 de 1

Nom du projet (max. 50 caractères) Parc Murray - 2010		N° bon de commande 2942 <sup>10</sup>	Code projet GITE 2942	N° CR 5916
Responsable Joël Cariveau		Tél. : (418) 294 - 8888 poste 256		
Client (direction ou organisme) MDOEFP				
Adresse 20 boul. Coméau bureau 212, Baie-Comeau (Gc)				
Code postal G4Z 3A8	Télécopieur	Courriel joel.cariveau@mdoefp.gouv.qc.ca		
Prélevé par Joël Cariveau		Tél. : ( ) - poste		
Adresse				
Remarques Ceci n'est pas un échantillon légal				Certificats individuels <input type="checkbox"/>

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Endroit de prélèvement
1	L028171-01	M1	3	2014-03-25	14:23	en-s	1	Pointe de surface

Objectif du prélèvement :  Contrôle réglementaire :  Suivi environnemental : Sau de surface (baute)  Autre :

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1	Métaux extractibles (divers), Ca, Mg
"	Solides en suspension
"	Alcalinité

Remarque

## DEMANDE D'ANALYSE (Information supplémentaire)

Il est important de numéroté les formulaires de demande d'analyse surtout si plusieurs feuilles sont utilisées pour la même demande.

- Code projet GITE :** Champ numérique déterminé par le système informatique GITE. Il facilite l'enregistrement et le suivi des projets.
- No de CR :** Inscrire le numéro du centre de responsabilité du client ministériel.
- Certificats individuels :** Cocher si vous désirez des certificats d'analyse individuels pour chacun des points d'échantillonnage.
- Remarques :** Inscrire toute information pertinente, jugée nécessaire.
- N° lot :** Numéroté de façon croissante chaque échantillon quel que soit le nombre de contenants par échantillon et quel que soit le nombre de feuilles de formulaire utilisées : *par exemple, de 1 (premier échantillon, première feuille) à 12 (dernier échantillon, troisième feuille)*. Ces numéros servent à indiquer les paramètres et les regroupements demandés à la section suivante.
- N° de contenant :** Ce numéro, déterminé par le client, doit être le même sur tous les contenants d'un même échantillon.
- Nb cont. :** Nombre de contenants utilisés pour un même échantillon.

<b>Nature de l'échantillon :</b> Indiquer les codes (nature et type) qui correspondent à votre échantillon					
air ambiant	aa	frottis	fr	sol ou sédiment	ss
eau naturelle : - de surface	en-s	précipitations acides	pa	tissu animal	ta
	en-n	rejet atmosphérique	ra	tissu végétal	tv
eau potable	ep	résidu : - boue	re-b	autres	au
eaux usées, usagées, effluents et lixiviats	eu	- liquide	re-l		
		- organique	re-o		
		- solide	re-s		
<b>Type d'échantillon :</b>					
Composé	C	Instantané	I	ponctuel	P

- Échantillon **composé** : prélèvement, dans un même contenant, de plusieurs échantillons à des intervalles de temps ou à des distances variables en respectant l'égalité des proportions.
- Échantillon **instantané** (milieux dynamiques) : prélèvement d'un échantillon dans un intervalle généralement inférieur à 15 minutes.
- Échantillon **ponctuel** (milieux statiques) : prélèvement d'un échantillon représentatif d'un emplacement particulier.

**Endroit de prélèvement :** Décrire le lieu de prélèvement par rapport à un élément physique observable (ex. : *en aval de la prise d'eau*), ou d'autres observations pertinentes.

**Objectif du prélèvement :** Indiquer dans quel cadre le prélèvement a lieu et le préciser, s'il y a lieu (ex. : *règlement des matières dangereuses, suivi bassin versant, enquêtes, contrôle de certificat d'autorisation, etc.*).

**Note :** *Veillez communiquer avec le CEAEQ pour toute information concernant votre demande d'analyse. Le Recueil des temps d'analyses de laboratoire est disponible dans l'intranet ministériel. Vous y trouverez la liste des paramètres et des regroupements selon les règlements, les guides, les directives, les politiques et d'autres renseignements pertinents.*

Lien avec le [Recueil des temps d'analyse de laboratoire](#)

### Services analytiques du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec

Laval		Québec	
850, boulevard Vanier, porte sud Laval (Québec) H7C 2M7 Téléphone : 450 664-1750 Télécopie : 450 661-8512 Courriel : <a href="mailto:ceaeq@mddefp.gouv.qc.ca">ceaeq@mddefp.gouv.qc.ca</a>	Chimie organique Chimie inorganique	2700, rue Einstein, bureau B.2-230 Québec (Québec) G1P 3W8 Téléphone : 418 643-1301 Télécopie : 418 643-8073 Courriel : <a href="mailto:ceaeq@mddefp.gouv.qc.ca">ceaeq@mddefp.gouv.qc.ca</a>	Chimie organique Chimie inorganique Biologie et microbiologie

Client: CCEQ - Contrôle Ouest de la Côte-Nord  
DRCE de la Côte-Nord  
20, boulevard Comeau  
Baie-Comeau (Québec) G4Z 3A8

Nom de projet: Parc Murray - 2010  
Responsable: Corriveau Joël  
Téléphone: (418) 294-8888  
Code projet client:

Date de réception: 26 mars 2014  
Numéro de dossier: Q067491  
Bon de commande:  
Code projet CEAEQ: 2942

Numéro de l'échantillon : Q067491-01

Préleveur: Corriveau Joël  
Description de l'échantillon: M1  
Description de prélèvement: Puits de surface  
Point de prélèvement:  
Nature de l'échantillon: eau naturelle de surface

Date de prélèvement: 25 mars 2014

**Carbone organique total**

Méthode: MA. 300 - C 1.0	Résultat	Unité	LDM
Date d'analyse: 14 avril 2014			
carbone organique total	10,7	mg/l C	0,2

**Couleur**

Méthode: MA. 103 - Col. 2.0	Résultat	Unité	LDM
Date d'analyse: 27 mars 2014			
Couleur	130	ucv	1,0

**Turbidité**

Méthode: MA. 103 - Tur. 1.0	Résultat	Unité	LDM
Date d'analyse: 26 mars 2014			
Turbidité	14	UTN	0,1

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le 16 avril 2014



Jean-Luc Pilote, M.Sc. Chimiste  
Division chimie inorganique, Québec

**Légende:**

ABS: Absence  
DNQ: Résultat entre le LDM et le LQM  
INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté  
ST: Sous-traitance  
PR: Présence

RNF: Résultat non disponible  
NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique  
TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

VR: Voir remarque

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAEQ

Version 1 (977657)

## Certificat d'analyse

**Client:** CCEQ - Contrôle Ouest de la Côte-Nord  
DRCE de la Côte-Nord  
20, boulevard Comeau  
Baie-Comeau (Québec) G4Z 3A8

**Nom de projet:** Parc Murray - 2010  
**Responsable:** Corriveau Joël  
**Téléphone:** (418) 294-8888  
**Code projet client:**

**Date de réception:** 26 mars 2014  
**Numéro de dossier:** L028171  
**Bon de commande:**  
**Code projet CEAEQ:** 2942

**Numéro de l'échantillon : L028171-01**

**Préleveur:** Corriveau Joël  
**Description de l'échantillon:** M1  
**Description de prélèvement:** Puits de surface  
**Point de prélèvement:**  
**Nature de l'échantillon:** eau naturelle de surface

**Date de prélèvement:** 25 mars 2014

### Alcalinité totale

**Méthode:** MA. 315 - Alc.Aci 1.0  
**Date d'analyse:** 3 avril 2014

Alcalinité totale

Résultat	Unité	LDM
<8	mg/l CaCO <sub>3</sub>	8

### Métaux extractibles

**Méthode:** MA. 200 - Mét. 1.2  
**Date d'analyse:** 7 avril 2014

Calcium  
Dureté  
Magnésium

Résultat	Unité	LDM
5,1	mg/l	0,1
21	mg/l CaCO <sub>3</sub>	1
2,08	mg/l	0,05

### Solides en suspension

**Méthode:** MA. 115 - S.S. 1.2  
**Date d'analyse:** 26 mars 2014

Solides en suspension

Résultat	Unité	LDM
2	mg/l	1

### Remarque(s)

#### Niveau: Paramètre

**No Éch.:** L028171-01    **Paramètre:** Métaux extractibles  
**Remarque**

Reçu à pH neutre. Ajout de HNO<sub>3</sub> jusqu'à pH<2 au laboratoire.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le 22 avril 2014



---

Francois Bossanyi, chimiste  
Contaminants inorganiques, Laval

**Légende:**

ABS: Absence  
DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM  
INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté  
ST: Sous-traitance  
PR: Présence

RNF: Résultat non disponible  
NCR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique  
TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

VR: Voir remarque

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAEQ

Version 1 (978392)